

Dejon. 23 Mars 1896.

Bon bon cher ami,

Nous sommes déjà bien loin ici de ces préoccupations sur les réformes prochaines, qui vous terront encore à Paris. Je ne sais pourquoi, notre doyen s'est cru si pressé de nous faire prendre une décision sur cette question de l'agrégation, que je vois que l'on a étudiée ailleurs, à l'étranger et à tête reposée, comme elle le méritait. Ici nous avons dû nous décider très vite. Et vous savez qu'une minorité, faible d'ailleurs, il en fut convenu, avait proposé un système de l'éducation, assez voisin, dans son idée essentielle, de ce que nous voyons accepté d'autre côté. Mais, pour avoir émis quelques pensées en ce sens, nous nous sommes vus si vaillamment raboués par nos collègues de fait et d'autorité, dont le siège a peu fait de suite, que la discussion a tourné court, et qu'à dire

vrai, la question capitale de cette réforme n'a
pu être sérieusement agitée parmi nous.
Tout cela remonte à l'été dernier: et le
souverain n'ex apparaît si lointain déjà,
que je n'ajais presque, à lire votre lettre, qu'il
s'agissait d'un projet de réforme encore plus
nouveau - Et qui me paraît, en tout cas,
lamentable, surtout pour les intéressés actuels,
c'est que cette réforme se trouve reportée
à une époque indéterminée, par suite de
la réorganisation du Conseil supérieur, qui n'a
pas toute seule assurément. - Si, comme
c'est probable, on doit aboutir à une
spécialisation sérieuse, se traduisant dans
les épreuves du concours, la préparation de
celui-ci ne peut plus se contenter des
exercices artificiels, et, en partie déjà, de modes,
que nous sommes encore obligés de maintenir,
à titre provisoire, tant qu'on ne nous a
pas ouvert une voie bien tracée par
l'explication d'un but déterminé. - Lorsque de
temps en temps on provisoire? Il nous serait
fort utile de le savoir, à nous surtout,
qui ayant peu de candidats sérieux pour le

doctorat, en dehors de ceux qui songent,
de plus ou moins loin, à l'agrégation,
sont mes émules, par la force des circonstances,
à faire de nos conférences de doctorat
des antichambres de la conférence d'agrégation,
qui, de plus en plus, ne sera possible qu'à Paris.
J'ai repris tout récemment, au 15 Mars,
des mains de Lissac, cette conférence de doctorat
de droit civil, dont j'ai n'aurais pu m'occuper,
faute de temps, pendant le 1^{er} semestre,
et que Lissac ne pouvait, pour le même motif,
suivre plus loin. Il est certain que c'est
là seulement que nous pouvons, pour ce qui
est du droit civil, de même, tenter une influence
un peu sérieuse sur nos élèves pour leur formation
scientifique. Mais encore faut-il savoir par
quels procédés conduire au résultat voulu, car qui
viennent à nous tout en assurant, de la façon
la plus probable, pour autant que cela dépend de nous,
bien avoir personnel.
Et maintenant, il faut que je tourne court
à ces considérations un peu bien objectives, pour
repondre à la demande plus précise contenue
dans votre lettre. Comme vous, nous pensons,
avec le ravissement des prisonniers pour la liberté
aux vacances qui sont tout près de nous.

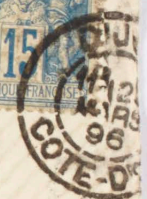
Les conférences de doctorat de droit civil, qui n'auraient pu être faites à Paris, ont été reportées à l'été prochain, et je me suis en un cf. Lissac de vos nouvelles, tant que vous en aurez.

du matin au soir à midi et en ce cas à 11 h. J'aurais pour cela un grand besoin de l'argent et de l'argent de poche.

Il est bien difficile, en ces petits quinze jours de
pouvoir être à tous. Et, si nos projets ~~se réalisent~~
se réalisent, nous n'aurons que de bien faibles
chances de vous pouvoir remonter. Nous n'avons
pas encore fait de suite de nos à l'égard-même
de ma femme, qui habite la Loire. L'occasion
paraissant propice de combler cette lacune,
nous commencerions par nous diriger de ce
côté et il nous faudrait partir le dimanche
des Batmeaux. Nous resterions deux jours dans
la Loire et partirions de là sans doute le
mercredi-soir pour faire route ensemble jusqu'à
Beuret, où nous passerions quelques heures chez
mon frère. De là, j'aurais ma femme à la
retrouver à la Baschire son fils qui l'y
avait précédé. Et, pour moi, j'aurais la
Loire, où il me tarde de revoir ceux que j'ai
laissés, en repassant par Dijon sans arrêt
je mets tout cela au conditionnel, parce que
j'ai appris à faire large la part de l'imprévu.
J'espère pourtant que rien ne nous arrêtera.
Nous avons après une première essai malheureux,
mis la main sur une nouvelle qui paraît
parfaite. C'est une grande sécurité.

En résumé, j'ai fait ce que je pouvais
avec vos propres projets, vous indiqués que la
probabilité de mon passage à la gare de Beuret
le mercredi-soir à 5 h. 1 du soir. Je me suis imposé
de m'y arrêter, à cause de la correspondance de mon
train de Nancy. Mais peut-être pourrais-je mieux faire à
la fin des vacances, si je repars de Lozère avant le
dernier jour; auquel cas, j'aurais écrit. Il est
tout-à-fait malheureux que les occasions de vous

72



Monsieur R. Lallemand,
Professeur à la Faculté de Droit,
40 bis, rue du Fie-àux-clous,
Paris.

